



JACQUES LE NAY

SENATEUR DU MORBIHAN

COMMISSION DES AFFAIRES
ETRANGERES, DE LA
DEFENSE ET DES FORCES
ARMEES

DELEGATION SENATORIALE
AUX ENTREPRISES

MEMBRE DE L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Madame Sophie Cluzel
Secrétaire d'état auprès du Premier
ministre
Chargée des personnes handicapées
14 avenue Duquesne
75700 Paris

Paris, le 21 avril 2020

Ref : JLN/MS 2020-35

Madame la Ministre,

Nous traversons une période particulièrement complexe qui touche l'ensemble des secteurs économiques et sociaux. Le secteur des aidants familiaux a appelé mon attention sur la situation actuelle qui les exclut de la chaîne de solidarité mise en place pour le reste du système médico-social et des filières économiques en général.

Alors que les EHPAD sont mobilisés et soutenus pendant la crise, les aidants familiaux participent également à la prise en charge de personnes en difficultés du fait de l'âge ou du handicap, de surcroît avec un taux de succès en termes de sécuritaire sanitaire élevé. Leur statut ne leur permet toutefois pas en l'état d'être éligible à un soutien financier public.

Aussi, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir apporter un regard bienveillant sur les demandes de la profession concernée et de nous communiquer des éléments susceptibles de rassurer les aidants.

A toutes fins utiles, je vous joins les différents éléments en ma possession.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à sa requête et dans l'attente de vous lire à ce sujet, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération

Jacques Le Nay